

Communiqué de presse
Paris, octobre 2020

Oratio Avocats nomme quatre nouveaux associés au sein de son bureau de Paris

Oratio Avocats renforce son bureau de Paris avec les arrivées de Cédric Berto en IP-IT, Emmanuelle Chouaib-Martinelli en Immobilier, Corinne Lecocq en droit fiscal et fiscalité internationale et Christelle Pouliquen en droit des sociétés.

Oratio Avocats, cabinet de référence du Grand Ouest, poursuit son développement et accueille quatre nouveaux associés au sein de son bureau parisien avec les arrivées de Cédric Berto en IP-IT, Emmanuelle Chouaib-Martinelli en Immobilier, Corinne Lecocq en droit fiscal et fiscalité internationale et Christelle Pouliquen en droit des sociétés.

« Il y a 5 ans, nous avons l'ambition de positionner ORATIO Avocats comme cabinet d'affaires de référence du Grand Ouest, ce challenge est désormais réussi.

Aujourd'hui, le développement de notre bureau parisien se poursuit. Nous renforçons notre offre de service et ce pour atteindre un double objectif : d'une part accompagner le développement de Baker Tilly Strego à Paris et d'autre part pour être en cohérence avec notre adhésion au réseau mondial Baker Tilly. » précise Gilles Camphort, Président d'ORATIO Avocats.

Cédric Berto, avocat au Barreau de Paris depuis 2003, intervient principalement dans le conseil et le contentieux des projets informatiques, de propriété intellectuelle et commerciaux, en particulier dans le secteur de la distribution ainsi que la gestion des risques informatiques et PI (audit de licences, contractualisation des projets, protection des actifs immatériels).

Diplômé d'un DESS en droit et fiscalité de l'entreprise (GEFIRE) et d'un DEA en droit de la distribution et contrats d'affaires (Centre du Droit de l'Entreprise – Université de Montpellier), Cédric Berto est associé chez KBRC & Associés entre 2007 et 2020.

Emmanuelle Chouaib-Martinelli, avocat au Barreau de Paris depuis 1998, intervient dans les domaines du droit immobilier et de la construction. Elle assiste les Maîtres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre et Entreprises dans les programmes de construction en Conseil, Expertises et Contentieux. Elle intervient également en transactions immobilières (conseil, rédaction et contentieux) et accompagne les Syndicats de Copropriétaires et Syndics sur des problématiques de droit de la copropriété. Elle assiste ses clients en matière de baux civils, professionnels et commerciaux (conseil, rédaction et contentieux).

Titulaire d'un Master 2 (DESS) en droit de la construction et de l'immobilier (Paris II Assas), Emmanuelle Chouaib-Martinelli est membre de l'Association des Avocats Mandataires en Transactions Immobilières.

Corinne Lecocq, avocat au Barreau de Paris depuis 1993, et inscrite au Barreau du Luxembourg depuis 2013, intervient en fiscalité et fiscalité internationale en particulier en matière de prix de transfert, de Tax structuring, d'obligations déclaratives ainsi que celles liées aux non-résidents mais aussi la fiscalité des personnes physiques et celle propre aux organismes sans but lucratif. Elle accompagne les dirigeants, directeurs financiers et juridiques dans la mise en œuvre du développement de leurs entreprises et le suivi de leurs opérations.

Corinne Lecocq intervient dans les sujets courants de fiscalité, les opérations de restructurations et d'acquisitions, la transmission des entreprises, l'organisation patrimoniale mais aussi assure le suivi des contrôles fiscaux et contentieux fiscaux.

Diplômée d'un DESS Droit des Affaires et Fiscalité (Paris II Assas), Corinne Lecocq a exercé au sein des cabinets CMS Francis Lefebvre, PwC société d'avocats, Jeantet Associés, ARCHERS. Fondatrice de son cabinet en 2011, elle a rejoint KBRC ORATIO en 2018 puis ORATIO le 1er septembre 2020 en qualité d'associée responsable du pôle fiscal du bureau de Paris. Elle est classée depuis 2018 par Décideurs en matière de prix de transfert, TVA et Organismes sans but lucratif.

Christelle Pouliquen, avocat au Barreau de Paris depuis 2001, intervient principalement dans l'accompagnement des entreprises dans leur croissance (opérations sur capital, levées de fonds, opérations de croissance externe) ou dans les cessions et réorganisations de sociétés (transmissions d'entreprises, audits, Financements dilutifs ou non dilutifs, accompagnements des dirigeants et Managers clés). Elle assiste et conseille les groupes de sociétés, les filiales de groupe, les PME/TPE dans le suivi juridique courant et leurs opérations exceptionnelles.

Titulaire d'un DESS de droit des affaires (Université de Rennes) et d'un DEA de Droit Privé (Université de Paris La Sorbonne), Christelle Pouliquen a exercé pendant près de 10 ans au sein du cabinet FIDAL – DR PARIS dans le département Droit des sociétés. Elle a repris en octobre 2010 la gestion d'un cabinet d'avocats parisien spécialisé en droit des sociétés et fiscalité. Convaincue par l'interprofessionnalité, elle s'est rapprochée d'ORATIO Avocats pour développer le bureau parisien en Droit des Sociétés.

A propos d'Oratio Avocats :

Créé en 1970, Oratio Avocats est un cabinet d'affaires implanté à Paris, Nantes, Angers, Chartres, Le Mans, La Rochelle, Tours, Saumur, Lorient, Montaigne et Cholet.

Regroupant plus de 80 avocats et juristes et 100 professionnels, ORATIO Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France, fondé sur l'alliance avec le cabinet d'expertise comptable STREGO, et dans le monde via le réseau Baker Tilly (147 pays).

Contact presse :

Marine Lathuillière / Agence Elliott & Markus

m.lathuilliere@elliott-markus.com

01 53 41 89 93